

*Examen du projet à la loupe, sens critique et pluralisme : les avis divergents se répondent au sujet du CPE.*

## ACTUALITÉS : LE CPE CONTRAT PREMIÈRE EMPLOI (...)

**Discrimination envers les jeunes.** C'est alors que se pose un premier problème de type éthique : la jeunesse, à savoir l'avenir de notre pays, se sent aujourd'hui discriminée par le gouvernement ! Est-il normal d'introduire un contrat précaire spécifiquement pour la classe de la population qui a besoin de stabilité ? (...)

Vous n'êtes qu'un agent économique ! C'est le message de la société-monde néolibérale, qui est une fois de plus suggéré par le CPE : on ne considère plus l'individu que par sa fonction ! Esclave d'un système qu'il n'a pas choisi, l'employé doit se soumettre aux lois du marché et « s'adapter », tout comme une machine, au rythme de consommation du client-roi ! Si on se doit de refuser ce contrat, c'est parce qu'il est le premier à légaliser la précarité.

**Bloch Baptiste**

**Lis-C-Teyssier** > N°2 – Mai 2006 – Lycée Teyssier – Bitche (57)

## LE CPE? POUR!

Marine, élève de 1<sup>re</sup> S1, pense que le CPE a du bon et aurait pu arranger les problèmes de l'emploi...

### Pourquoi es-tu pour le CPE ?

Le CPE sert à réduire les charges salariales. On emploie un jeune, on le forme et cela coûte cher. C'est pour cela que l'on n'emploie plus de jeunes. La période d'essai de 2 ans est un peu longue mais si un jeune est bon, il ne sera pas viré. Le patron a investi des sous ; il ne veut pas le virer.

### Le gouvernement, d'après toi, a agi...

De façon hypocrite. Villepin a eu une bonne idée mais il l'a mal exploitée. Il aurait dû expliquer et ne pas utiliser le 49.3. Il aurait dû préparer le terrain et ne pas avoir peur que sa loi ne passe pas. Il y a eu un manque de dialogue.

### Ne trouves-tu pas que le CNE et la loi sur l'égalité des chances précarisent un peu trop la France ?

Non, parce que les Français sont des assistés : ils ont des aides pour tout. Ils feraient mieux d'aller dans les autres pays et ils verraient ce qu'est réellement la précarité. Personne n'oblige à travailler de nuit à 15 ans même si c'est autorisé. Ce n'est pas en refusant ces lois que les problèmes vont s'arranger. (...)

*Propos recueillis par Anaëlle.*

**Chab à la Une** > N° 2 – Avril 2006  
Lycée Parc Chabrières – Oullins (69)

## CPE

(...) Lorsque le gouvernement propose d'essayer de trouver un compromis, les mêmes personnes qui réclamaient le droit de pouvoir donner leur avis, refusent toutes négociations et réclament en lançant un véritable ultimatum le retrait immédiat du CPE sans discussion possible. Et même quand ce dernier propose des modifications de la loi et que la plupart des personnes d'abord réticentes sont satisfaites par ces changements, les syndicats trouvent à redire et relancent les manifestations dans la rue.

(...) Ainsi la véritable revendication se tournait peu à peu sur l'accès au travail en France mais la simple suppression du CPE a pourtant suffi à calmer les esprits et à faire rentrer chez eux les manifestants... On nous promettait pourtant de ne pas s'arrêter à cette simple suppression mais les querelles partisanes sont revenues au centre des préoccupations des différents syndicats qui en ont oublié leurs engagements... **Charles**

**No Comment** > N° 19 – Mai 2006  
Lycée Sacré-Cœur – Tourcoing (59)

(...) Le projet de loi a finalement été voté discrètement et rapidement dans la nuit du 8 au 9 février, avec 74 députés présents (l'assemblée nationale compte 577 députés...)

**Le P'tit Witt Meuh** > N° 5 – Mai 2006 – Lycée Julien Wittmer – Charolles (71)

## LE C.P.E EST LÀ POUR NOUS AIDER !

(...) Connaissez-vous vraiment le but concret du C.P.E ? Ou bien êtes-vous simplement (comme beaucoup trop) influencé par « l'effet de masse », par l'influence extérieure ? La loi sur le C.P.E n'est pas une « mauvaise » loi, à condition d'y voir autre chose que ce que tout le monde vous montre...

(...) Même si vous vous faites renvoyer, n'oubliez pas les avantages. Comme les indemnités qui vous permettront d'être payé pendant quelque temps, ce temps qui vous permettra de chercher un autre emploi. Il y a aussi l'expérience du travail que vous aura procuré le temps passé en entreprise.

Savez-vous aussi qu'il n'existe aucune aide, ni d'indemnité aux Etats-Unis, ou encore au Royaume-Uni pour les licenciés ? Il faut donc profiter de l'attention que nous porte notre pays à nous aider, car il serait égoïste de refuser un si beau cadeau. De tous temps, les Français se sont toujours plaints du chômage en France. Le C.P.E est, que vous le vouliez ou non, un moyen concret de faire baisser le taux de chômage. Il permettrait bien des offres sur le marché de l'emploi.

Car ne l'oubliez pas le C.P.E n'est qu'un contrat en plus des autres déjà existants dans le monde du travail.

Mais bien évidemment « Messieurs les Français » n'en veulent pas ! Alors, dans ce cas, qu'ils ne se plaignent pas du chômage !

**Samuel LE GUEN**  
et **Benjamin LAN-SUN-LUK**

**Hermès** > N° 6 – Avril 2006  
Lycée Boisjoli-Potier – Le Tampon (97)

## « Le Contrat Première Embauche »

(...) Je pense que ce Contrat Première Embauche était une idiotie et une erreur remarquable de la part de M. de Villepin (premier ministre). La période d'essai (2 ans) était bien trop longue car l'employeur pouvait mettre fin à ce contrat sans justification, ce qui n'est pas honnête. Il y aurait eu des abus dont les principales victimes auraient été les jeunes de moins de 26 ans.

Si le salarié était licencié après 4 mois de présence dans l'entreprise, il aurait touché, en plus de son indemnité de rupture de 8 %, une allocation forfaitaire de 460 euros financée par l'Etat, pendant deux mois. C'était une petite indemnité qui se montait à environ 92,32 euros pour un salarié débutant touchant le smic (ce qui est souvent le cas !).

Vous pensez qu'en payant le loyer, l'eau, l'électricité et le gaz une personne pouvait s'en sortir avec cette somme. Ce contrat première embauche aurait mené à la précarité alors que la vie est de plus en plus chère.

On nous annonçait que le CPE ouvrait droit au LOCA-PASS : La plupart des agences immobilières n'y auraient pas cru et auraient refusé l'application du droit, car ce droit était très peu efficace. Le jeune qui n'avait pas de toit sur la tête que pouvait-il faire pour s'en sortir ?

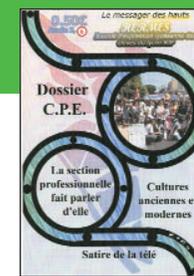
Le CPE accordait une exonération totale des charges patronales pendant trois ans. Deux fois plus de patrons auraient profité des jeunes bénéficiant d'un CPE. Les patrons auraient licencié sans justification et auraient pris de nouveaux CPE et ainsi de suite.

Tous les jeunes étaient égaux, logés à la même enseigne, quelle que soit leur qualification. A quoi servent les études et le BAC si c'était pour nous sacrifier avec ce type de contrat ? (...)

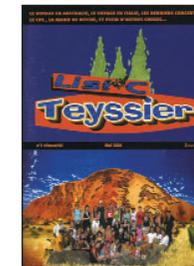
*Une élève de 1<sup>re</sup> V (Cécilia Le Mayec)*



**Le Moulin à Paroles** > N° 10 – Mai 2006  
Lycée Jean Moulin – Saint-Brieuc (22)



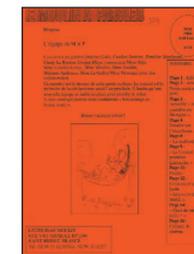
**Hermès** • n°6



**Lis-C-Teyssier** • n°2



**Le P'tit Witt Meuh**  
• n°5



**Le Moulin à Paroles**  
• n°10



Descriptage d'un tract syndical. Le CPE, c'est aussi l'occasion de faire un état des lieux de l'emploi des jeunes en France et en Europe.

## Accepter ou refuser ce genre de propagande



Médias, propagande... la plupart de nos idées nous sont dictées par ce que nous entendons ou ce que nous lisons dans la presse. Lors des manifestations, de nombreux tracts, édités par des syndicats nous sont distribués. Comment faire la différence entre l'information et la propagande ? Vous, lycéens qu'en pensez-vous ?

Exemple avec ce tract de la FIDL, très connu.

« C'est n'importe quoi ! C'est rigolo mais on ne va pas plus loin que ce qui est écrit. C'est un peu grossier et trop caricatural. Ça donne une mauvaise image de la FIDL. Ça limite le mouvement à Villepin, alors que toute la droite était pour le CPE. » Anonyme, 1<sup>re</sup> S1 pro CPE.

(...) « Ça ne me dérange pas mais ça peut déranger les gens qui ne se sentent pas concernés. Le lycée n'est peut-être pas le meilleur endroit pour faire de la politique. Mais le tract en lui-même ne me choque pas. » Thibaut, TS1

« Je ne pense pas que c'est choquant. Il faut le prendre au second degré. C'est orienté. Ça me fait rire, c'est pas mal du tout. Ça montre bien l'esprit. Je trouve ça bien car le gouvernement se moque de nous. » Aléas, 1<sup>re</sup> ES2

« Je ne trouve pas ce tract spécialement intéressant. Il y a quelque chose de dérangeant dans ce tract. Je préfère celui où l'on voit des jeunes qui lèchent le cul de leur patron. L'impact est bien plus fort et mène à réfléchir à ce que représente le CPE dans le fond. » Elsa, TL2 (...)

Par Anaëlle

Chab à la Une > N° 2 – Avr. 06 – Lyc. Parc Chabrières – Oullins (69)

## CPE, très peu pour moi !

(...) Tout ça pour quoi ? Quel est l'intérêt de ce texte ? En fait, Galouzeau espère qu'il permettra d'embaucher plus. En effet, les patrons ont la garantie, si le contexte économique se dégrade, de pouvoir licencier sans aucun problème. Cette garantie supplémentaire entraîne d'autres problèmes : les patrons préféreront signer des CPE plutôt que des CDI aux jeunes, même s'ils auraient en temps normal signé un CDI. Et que dire des problèmes de crédits avec un emploi instable...

Villepin en facilitant les licenciements pour faciliter l'emploi, fait le mauvais calcul. Il est évident qu'on s'oriente comme dans tous les autres pays européens vers un assouplissement des contrats de travail. Oui, mais pas celui-là !

Thomas Coquet

Le Lapsus > N° 6 – Mars 2006 – Lycée Louis Pasquet – Arles (13)

## Conférence de presse lycéenne au ministère

Le mercredi 22 février 2006, une conférence de presse organisée par les lycéens journalistes par l'association Jets d'encre et le Clemi, s'est déroulée au ministère de l'éducation nationale (...).

Pour cette grande première 70 représentants de 33 journaux lycéens, radios lycéennes dont deux élèves de la classe de 1 SEC de l'établissement se sont rendus à cette conférence de presse qui avait pour thème : l'insertion professionnelle. Le ministre Gilles de Robien a ainsi pu présenter à ses jeunes interlocuteurs des pistes pour améliorer l'orientation et leur expliquer les avantages du CPE (...)

### Pourquoi le CPE ?

D'après le gouvernement, le CPE répond à une situation dramatique du pays : le taux de chômage des jeunes Français atteint 23 %, contre 9 % pour l'ensemble de la population du pays ; c'est même plus de 50 % des jeunes dans certains quartiers. (...) On met en France de huit à onze ans avant de trouver un emploi stable, en CDI, soit deux fois plus de temps que chez nos voisins européens.

Concrètement, les CV des jeunes aujourd'hui présentent une accumulation de « petits boulots », de stages et CDD... Il est difficile sur ces bases-là de convaincre un recruteur, si ce n'est pour obtenir... un nouveau stage ou CDD !

Face à une telle situation, le gouvernement ne veut plus rester les bras croisés, il décide donc de lancer le CPE. Le gouvernement a-t-il eu raison ? Je vous laisse juger...

Aminata. Q

LTM > N° 2 – Avril 2006  
Lycée T. Monod – Antony (92)

## Quelles solutions choisir? Petit tour d'Europe

### L'emploi des jeunes en Europe (...)

#### Les dispositifs

Certains pays européens ont mis en place des dispositifs contre le chômage. Mais c'est surtout la formation et l'apprentissage des jeunes qui sont mis en valeur dans ces pays. Les faibles taux de chômage dans des pays comme le Royaume-Uni ou le Danemark sont la conséquence de la longévité de la période d'essai, 12 mois en Irlande et au Royaume-Uni, 10 mois et demi au Danemark et 6 mois en Allemagne, alors qu'en France elle est d'un mois et demi.

#### L'Espagne tente...

... la création d'un contrat permanent de promotion pour l'emploi. Ce contrat, créé en 1997 et appliqué en 2001 inclut les jeunes de moins de 30 ans. La période d'essai est de deux mois seulement et des indemnités plus fortes que celles du CPE sont prévues en cas de rupture du contrat (15 % contre 8 % pour le CPE). Les employeurs bénéficient, quant à eux, d'une bonification des cotisations sociales pouvant aller jus-

qu'à 40 % pendant les deux premières années du contrat. Mais le taux de chômage des jeunes reste élevé en Espagne...

Actu Actu : (...) Les jeunes qui étudient... et ceux qui se retrouvent sur le « marché du travail »...

En novembre dernier plus de 618 000 jeunes de moins de 25 ans se trouvaient au chômage. Cela représente 22,8 % des jeunes actifs, et 8,2 % des jeunes de 18 à 25 ans. (...) Plus de 30 % de jeunes passent directement par une formation professionnelle, C.A.P. ou B.E.P., après la classe de 3<sup>e</sup>, et ceux-ci se retrouvent en général très vite dans le monde du travail. De plus, pendant l'année scolaire 2003-2004, un tiers des jeunes de 19 ans et la moitié de ceux de 20 ans n'étaient plus scolarisés, et donc se trouvaient dans le monde du travail... 90 % d'entre nous deviendront tôt ou tard des salariés, et le chômage touche également ceux qui sortent d'études supérieures, dans une moindre mesure mais tout de même beaucoup plus que la moyenne nationale.

### Quel travail leur propose-t-on ?

Or aujourd'hui plus de 70 % des emplois créés sont précaires, c'est-à-dire des emplois salariés qui ne sont pas sous la forme normale de l'emploi : le CDI. Ces emplois sont de l'intérim, des contrats d'apprentissage, des contrats à durée déterminée, etc. et ne donnent aucune garantie au-delà de quelques années pour le meilleur des cas en CDD, de quelques jours pour beaucoup de missions d'intérim.

(...) Comble de cela : près d'un quart d'entre eux se retrouve sans travail ni études. Certains disent que c'est parce qu'ils ne cherchent pas vraiment. Mais chercher quoi ?

Bastien

Le Cheveu > N° 15 – Février 2006 – Lycée Blaise Pascal – Orsay (91)



LTM • n° 2



Le Cheveu • n° 15



Le Lapsus • n° 6

Le mouvement vu de l'intérieur : effervescence, dialogue, responsabilité et... profiteurs.

## Manifs à gogo

(...) On peut douter que le terme de « manifestation » soit approprié à ce qui s'est produit ce mardi. Manifester est un moyen d'utiliser le droit fondamental qu'est celui de l'Expression, mais certains ne savent pas, de toute évidence, ce qu'est un droit et ce qu'est une liberté. La liberté de tout un chacun s'arrête lorsqu'elle empiète sur celle d'autrui. Peut-on dire que la manifestation de mardi a respecté cet adage ? Quel est donc ce droit qui permet au nom de la Liberté d'Expression, de dégrader un lycée ? Quel est donc ce droit qui permet de contrarier un travail de plusieurs mois, je veux parler des TPE, pour lesquels vous vous êtes battus l'année dernière ? Comment l'Etat fléchira-t-il si ceux qui disent manifester au nom de la Liberté d'Expression dégradent les symboles de l'Expression elle-même, c'est-à-dire les lycées ? Evidemment, comme nous le fait remarquer une élève « une manifestation, ce n'est pas fait pour arranger tout le monde, mais pour embêter et susciter des réactions ». Nous comprenons ceux qui agissaient selon ces motifs, mais nous ne pouvons cautionner les casseurs. Saccage des alarmes à incendies, fenêtres brisées, dégradation de l'électricité, ouverture des robinets, fermeture des issues de secours, en un mot vandalisme.

(...) Comme vous le savez tous, une plainte a été déposée, mais aucun nom n'a été retenu. On espère simplement que les élèves responsables sauront assumer.

(...) Ce qui s'est passé le 21 a seulement montré que les étudiants ne savent que casser, ce qui n'est pas vrai. La plupart étaient là pour manifester, mais d'autres les en ont empêchés. (...) *Eragon*

**Together** > N° 7 – Avril 2006 – Lycée Paul-Emile Victor – Champagnole (39)

## EXCLUSIF : le blocage du lycée Mathias vu de l'intérieur



Vote au lycée Niepce

### A.G., organisation et détermination

(...) « Il faut donner une image forte à l'extérieur, ici c'est pas une teuf », lance Nicolas. Des tours de garde sont organisés de jour comme de nuit. Les entrées sont filtrées pour éviter que des casseurs aient accès au bâtiment et l'alcool est proscrit. D'autres s'occupent de la nourriture, des courses et du ménage. En cinq jours, les lycéens ont su créer une organisation efficace. « Vous êtes conscients que votre mouvement est illégal, mais je reconnais que vous avez su éviter les débordements », déclarait Alain Boyer, sous-préfet de Chalon-sur-Saône aux lycéens qui l'ont reçu vendredi 31 mars dans l'après-midi. Ces derniers avaient choisi de se scotcher tous la bouche au fur et à mesure du discours de la proviseure, Mlle Crépin, et de l'inspecteur d'académie, M. Lardy qui accompagnaient le sous-préfet. Ils entendaient ainsi protester contre le « dialogue de sourd » avec le gouvernement qui propose un dialogue, une fois la loi votée en force avec l'aide du 49-3\*.

Les lycéens ont suspendu l'occupation du lycée pendant le week-end du 1<sup>er</sup> avril et sont sortis en musique avant le sous-préfet, sous une haie d'honneur de quelques parents d'élèves. (...) **Hadrien Vincent**

\* Le 49-3 est un article de la Constitution qui permet de passer une loi à l'Assemblée Nationale sans vote, mettant en jeu la responsabilité du gouvernement.

**Typo** > N° 80 – Av. 2006 – Journal de Saône-et-Loire – Lyc. Niepce – Chalon-sur-Saône (71)

## Interview : M<sup>me</sup> NAUDIN, Proviseur Adjoint

Après M. Garden le mois dernier, c'est M<sup>me</sup> Naudin, proviseur adjoint, (...) qui a accepté de répondre à nos questions, qui ne portent, ce mois-ci, que sur la gestion de la crise du CPE. (...)

### Tout au long du conflit, le lycée a-t-il eu des contacts avec les forces de l'ordre ? Est-ce qu'une intervention de la police a été envisagée ?

Les relations ont été positives. Les conversations portaient sur des échanges d'informations seulement. Si la police nous demandait des renseignements, nous les donnions. Mais à aucun moment les forces de l'ordre n'auraient eu à régler des choses relatives à l'Éducation Nationale. Une intervention policière ne nous est jamais venue à l'idée ; la question ne s'est jamais posée. (...)

### Qu'avez-vous pensé du comportement des élèves ?

Tout le monde a été très responsable. Nous, de notre côté, nous souhaitons instaurer le dialogue, mais ça aurait été inutile si les élèves ne l'avaient pas également voulu. Je salue tous les élèves : il n'y a jamais eu de débordements et je pense, avec le recul, que ces événements ont constitué pour tous une expérience enrichissante.

### Un dernier mot, M<sup>me</sup> Naudin ?

Oui, nous avons toujours signifié aux meneurs des manifestants que nous ne pouvions pas accepter le blocage total. Finalement, il n'y aura eu que trois vrais blocages : un total et deux filtres.

**Propos recueillis les 12 et 13 avril 2006, par Clément Delorme, TS2.**

**Chab à la Une** > N° 2 – Avril 2006  
Lycée Parc Chabrières – Oullins (69)

## Comment Profiter des Evénements ?

(...) Aujourd'hui, jeudi 23 mars 2006 s'est produit un événement historique. (...) Bon, en réalité ce jour-là, ô intervention divine, le Sacré-Cœur Tourcoing (...), suite aux manifestations anti-CPE, a décidé, afin de préserver nos tendres petites têtes (et surtout le tendre petit matériel) de FERMER L'INSTITUTION. Allez, encore une fois, c'est tellement beau : FERMER L'INSTITUTION. Youhou, j'adore ça : FERMER L'INSTITUTION. On conti... bon, enfin voilà, même si vous l'avez vécu, je tenais à vous le rappeler, pour que jamais vous n'oubliez qu'un jour, vous avez pu rater une journée de cours au SCT inopinément.

Vous pourrez même le raconter à vos petits-enfants plus tard : « Tu sais mon p'tit, quand j'avais ton âge, j'ai raté une journée de cours au Sacré-Cœur !

- C'est cool papi. T'as pas 20 euros ? »

Je tiens donc à remercier solennellement tous les abrutis qui ont décidé de manifester contre le CPE sans savoir ce que ça voulait dire, quant à ceux qui se sentent engagés dans cette lutte, eh bien qu'ils trouvent la paix et le repos éternel, et je tiens à remercier le gouvernement pour avoir fait tant de remue-ménage. (...) **Paul, inc.**



**No Comment** > N° 19 – Mai 2006  
Lycée Sacré-Cœur – Tourcoing (59)



Together • n° 7



Chab' à la Une • n° 2



No Comment • n° 19



Typo • n° 80

Vécu comme une crise politique le CPE interpelle les lycéens sur le fonctionnement démocratique de la société.

## Interrogations pataphysiques... pour situation ubuesque

Les petites merdres...  
font les grandes merdres

(...) Le premier « Merdre » s'adresse à Dominique de Villepin qui prend une décision, bonne ou mauvaise peu importe, sans discussion au préalable avec les partenaires sociaux comme l'oblige la loi depuis 2004 ni avec les premiers concernés c'est-à-dire les jeunes, rendant bien sûr toute proposition illégitime. Les observateurs, l'opposition et les critiques se sont suffisamment occupés de son cas pour qu'on passe à autre chose.

« Merdre » aux manifestants et aux syndicats. Cela peut paraître étrange mais qu'on le veuille ou non, ce mouvement n'était qu'une acceptation du monde actuel, n'accouchant d'aucune proposition alternative, ne revendiquant jamais les réformes nécessaires, c'est-à-dire celle de l'école et de l'enseignement en général, de la recherche, de la représentation et de la classe politique, de la "République" et de ses institutions rigides et inaccessibles au commun des mortels. Mais c'est surtout la place que l'on accorde à l'homme dans la société qu'il faut reconsidérer car c'est bel et bien l'économie qui domine tout. Pourquoi la politique aujourd'hui est-elle en crise et de ce fait si critiquée ? Simplement parce qu'elle n'a aucun pouvoir vis-à-vis des capitaux, des profits et des pétrodollars. Je crois sincèrement qu'on peut dire cela sans être taxé de communiste, de gauchiste ou je ne sais quoi encore, c'est juste une question de bon sens. (...). Les manifs anti-CPE avaient finalement peu de raison d'être car c'est contre un système planétaire dictatorial et autodestructeur qu'il faut se révolter. A tous ceux qui ne l'ont pas compris : « Merdre ».

ZINJAMTHROPE

**Dis-Leur !** > N° 25

Avril 2006 – Lycée Blaise Pascal  
Brie-Comte-Robert (77)

## Fin de mouvement

Chers lycéennes, lycéens,

(...) On peut aussi crier victoire puisque finalement nos revendications ont été entendues. Nous voici en fin d'année scolaire. Pour certains le bac est dans une dizaine de jours. Certains peuvent accuser d'autres de leur avoir fait perdre des cours, je ne partage pas ce point de vue. Les cours n'ont pas été perdus car que vous ayez été pour ou contre le mouvement, vous en tirerez quelque chose. Cette année aura été une année d'ECJS en continu.

Vous savez maintenant qui est votre Premier Ministre et votre Ministre de l'Intérieur, ce qui est vraiment un minimum. Pour d'autres, ce mouvement aura aussi été une manière de s'exprimer et de se libérer d'un carcan scolaire. En effet, les foules de manifestants qui scandent à l'unisson un ou plusieurs mots d'ordre, c'est aussi une manière de se sentir lycéen et vivant. (...) *Caroline, élue du CVL*

**Gobeurs d'Actu** > N° 4 – Mai 2005  
Lycée Montaury – Nîmes (30)

**EDITO** J'ai fait un cauchemar. Je vivais dans un pays, un pays qui avait pour réputation d'être le « pays des droits de l'homme » car, au cours de son histoire, ses habitants s'étaient battus, battus jusqu'à la mort et ce dans un seul but : l'acquisition et la défense de leurs droits. Mais après une révolution, deux guerres mondiales et plusieurs crises, le peuple espérait après tant de lutttes et la mise en place d'un système démocratique ne plus devoir défendre ses droits, on pensait que ceux-ci étaient définitivement acquis. Malheureusement, le système démocratique n'était pas sans faille puisqu'une fois le gouvernement élu, le peuple subissait son pouvoir. Décrets après décrets, réformes après réformes, lois après lois... Le peuple criait son refus, son mécontentement, et le premier ministre affirma, après une grande manifestation : « J'écoute ceux qui manifestent » mais le lendemain il imposa son projet de loi, sans en débattre avec l'assemblée nationale... Je ne me réveillai pas, la révolte me sauta aux yeux, ceci n'est pas un conte, ni une fable, c'est une histoire vraie, mais il y a tout de même une morale :

- Plutôt que de plémier sur la liberté de parole, devrions-nous peut-être parler du devoir d'écoute ?
  - Ne soyez pas passifs, rien n'est jamais acquis ; faites-vous entendre et défendez vos droits !
- Ross**

**Les Canetons Déchainés** > N° 12 – Avril 2006  
Lycée Bernard Palissy – Saintes (17)

## Je n'ai plus d'avenir

J'ai rêvé d'un monde où le bonheur nous souriait, où la vie avait encore un sens. Chaque effort que l'on faisait contribuait à améliorer notre existence... Un monde où le peuple était libre et vivait bien, un monde où celui qui le gouvernait était honnête, où ses auxiliaires tenaient leurs promesses.

Un monde où les politiciens ne s'inventaient pas un langage tout de méandres illogiques pour contourner les questions qu'on leur posait. Mais tout n'était qu'illusion... Ici tout tourne à l'envers, personne ne respecte ses promesses, tout est gris, tout est grand, tout est vertigineux.

Le peuple est cloué au sol, crucifié dans le béton à moins que l'or de quelques-uns ne les emporte au sommet des immeubles... Entre le haut et le bas, il ne reste que le néant peuplé de microbes qui tentent d'atteindre un niveau supérieur. La vie n'est qu'un ascenseur qui fonctionne avec des jetons. Celui qui en a le plus monte vers les hautes sphères, les autres restent en bas et adminent ce personnage...

La politique n'est pas au service du peuple. Elle sert les riches ou les pauvres, jamais les deux. Mais sait parfois se modérer pour ne pas trop léser les minoritaires...

Aujourd'hui elle nous écrase comme de minables vers de terre... Relevons-nous !  
Sky

**Le Biface** > N° 17 – Avril 2006 – Lycée Boucher de Perthes – Abbeville (80)

## MICRO TROTTOIR

Ce mois-ci, peut-être un peu à cause de la question des Contrats Première Embauche, nous nous sommes demandés si la politique intéressait nos jeunes camarades lycéens.

(...) « Oui, je m'intéresse assez à la politique française, surtout lorsqu'il s'agit de la mise en place de nouvelles lois (...) Ce sont des lois qui concernent notre vie quotidienne, ça me semble important de les connaître pour ne pas être pris au dépourvu. Quant aux partis, je change souvent d'avis, et je crois que je suis encore trop jeune et que je ne suis pas assez informée de toutes leurs idées pour me rattacher à aucun d'entre eux. J'essaie de me tenir au maximum au courant, je regarde le journal télévisé quand je peux, et je lis des articles de presse dans *Le Point*, ou *Le Nouvel Observateur*. » *Lucille, 16 ans*

« Je me sens très concerné par les problèmes politiques en France. Pour moi, le PS ou même les partis d'extrême gauche me semblent les plus aptes à me représenter. Je m'informe au maximum. Oui, j'ai évidemment entendu parler des CPE et je suis contre à 100 % ! Pour moi, la France va mal politiquement, car les hommes politiques sont trop loin du peuple, ils ne le comprennent plus. » *Marc, 17 ans*

« Je ne m'intéresse pas vraiment à la politique, mais si je devais dire de quel parti je me sens le plus proche, ça serait par élimination les Verts. Le reste des partis ne me semble pas intéressant... Sinon, par rapport aux CPE, je pense qu'ils en font trop, par exemple, quand je vois des personnes de 50 ans faire grève et manifester contre le CPE, je trouve que ça les concerne pas trop... De plus, je ne suis pas contre cette nouvelle mesure : elle pourrait peut-être aider les jeunes à enfin s'en sortir ! » *Mathieu, 15 ans.*

« La politique, j'essaie de m'y intéresser au maximum. C'est la droite qui m'attire le plus. Cependant, même si je votais pour Dominique de Villepin, je suis contre les CPE. Je pense que c'est une mesure qui détruit le code du travail, et je compte bien me défendre ! »

*Charlotte, 16 ans*

**La Plume Lycéenne** > N° 3 – Février 2006  
Lycée Val de Garonne – Marmande (47)

## OUF, PLUS DE C.P.E !

(...) La liberté d'expression existe mais encore faut-il se faire entendre. Ce qui n'est pas vraiment le cas puisque l'Etat s'obstine à vouloir faire passer des lois que l'on refuse. Le gouvernement nous a proposé une période d'essai pour prouver nos capacités. Moi, je propose une période d'essai type C.P.E au gouvernement qui nous permettrait, nous le peuple, de juger la capacité de nos dirigeants à nous représenter comme ils sont censés le faire. Pourquoi le C.P.E fonctionnerait-il seulement dans un seul sens ? (...)

*Roxane Blanc-Briand*

**Hermès** > N° 6 – Avr. 2006 – Lycée Boisjoli-Potier – Le Tampon (La Réunion)



Le Biface • n°17



Gobeurs d'Actu • n°2



Canetons Déchainés • n°12



Dis-Leur ! • n°25